

Tournoi Atome de Drummondville

Demande d'inscription

Du 27 février au 3 mars 2023

Olympia Yvan-Cournoyer, 1145 boulevard Jean-de-Brébeuf. Drummondville, Québec

Identification de l'équipe

Nom équipe complet :

Classe Atome (A – B - C) :

Région :

Couleur chandail local :

Association :

Couleur chandail visiteur :

Ville de l'équipe :

Contact principal

Prénom :

Nom :

Titre :

Téléphone 1 :

Cellulaire :

Courriel :

Adresse :

Ville :

Code Postale :

Contact secondaire

Prénom :

Nom :

Titre :

Téléphone :

Courriel :

Cellulaire :

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription pour le tournoi sont de \$750.00 (3 parties assurées)

(Inscription = **450\$** et Frais d'admission **300\$** Total de l'inscription : **750\$**)

Poster ce formulaire signé du responsable de l'équipe ou envoyer par courriel à M. Samuel Paradis Coordonnateur du tournoi au coordonnateur2427@gmail.com :

Payer par carte de crédit au **Drummondville Olympique**

(1380 Rue Montplaisir, Saint-Charles-de-Drummond, QC J2C 0M6)

ou par téléphone au (819) 478-1486 Poste 8140

Les modalités d'inscriptions et les règlements seront disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : www.hockeydrummondville.com

DEMANDES PARTICULIÈRES :

PARTICULARITÉS :

Veuillez prendre note que l'horaire du tournoi comporte des parties en semaine vers 16h ainsi que dans la journée du vendredi. Le comité organisateur prendra en considération les demandes particulières mais ne peut assurer la réalisation de toutes les demandes reçues.

POLITIQUE DE RÉSERVATION :

Aucune place n'est réservée officiellement tant et aussi longtemps que nous n'avons pas reçu et encaissé votre chèque. Donc, premier arrivé, premier servi. Sans la totalité du paiement votre place ne sera pas officialisée. Nous nous réservons le droit d'accepter ou de refuser une équipe et ce même en ayant reçu le chèque.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT :

L'encaissement de votre chèque s'effectuera sur la réception de celui-ci. Il y aura des frais de 150\$ pour une demande de remboursement avant le 1^{er} décembre, après cette date, il n'y aura aucun remboursement possible.

La direction du Tournoi